

Comptes annuels

ARSLA

31/12/2020

Ce document contient 6 pages





ARSLA

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020 (Bilan)

Sommaire

0.1	Bilan Actif	3
0.2	Bilan Passif	4
0.3	Compte de résultat	5

ARSLA

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial ⁽¹⁾				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	96 074	93 116	2 957	12 377
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	96 074	93 116	2 957	12 377	
	Immobilisations corporelles	Terrains	309 743		309 743	309 743
		Constructions	2 821 039	652 335	2 168 704	2 346 927
Inst.techniques, mat.out.industriels		2 372 786	1 504 085	868 700	644 817	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations grevées de droit						
Autres				55 978		
TOTAL	5 503 570	2 156 421	3 347 148	3 357 467		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		1 135 000		1 135 000		
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	1 169		1 169	1 169	
TOTAL	1 169		1 169	1 169		
Total I		6 735 813	2 249 538	4 486 275	3 371 014	
Actif circulant	Stocks et en cours				25 390	
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 403		3 403	2 121
		Créances reçues par legs ou donations	977 603		977 603	
		Autres	27 173		27 173	47 690
		TOTAL	1 008 180		1 008 180	49 811
	Divers	Valeurs mobilières de placement	224 777		224 777	431 680
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		2 083 737		2 083 737	1 688 551	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		16 508		16 508	27 250	
Total II		3 333 202		3 333 202	2 222 684	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		10 069 016	2 249 538	7 819 478	5 593 698	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				176 954	

ARSLA

		Passif	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise		
		Fonds propres statutaires	260 732	
		Fonds propres complémentaires Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		1 123 069
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires Apports Legs et donations	1 057 400	
		Résultat sous contrôle de tiers financeurs		1 420 400
	Écarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	222 001	
		Réserves pour projet de l'entité	30 000	
Réserves			2 835 722	
Autres		2 583 720		
Report à nouveau Excédent ou Déficit de l'exercice		1 084 137 125 335	20 844 -162 024	
<i>Situation nette (sous total)</i>		5 363 328	5 238 011	
Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)				
Total I		5 363 328	5 238 011	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
	Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés	2 022 603	26 096	
	Total II	2 022 603	26 096	
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	5 791	3 766	
	Total III	5 791	3 766	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾ Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	3 400	3 400	
	Avances et acomptes reçus ⁽³⁾ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 638	77 924	
	Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	90 000 40 306	44 696	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	201 409	199 801	
	Total IV	427 754	325 823	
	Écart de conversion Passif V			
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		7 819 478	5 593 698
	Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(2) Dont emprunts participatifs				
Dettes sauf (3) à plus d'un an Dettes sauf (3) à moins d'un an			322 423	
Engagements donnés	Sur legs acceptés Autres		1 318 060	

ARSLA

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	44 375	41 325
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	1 165	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	36 238	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		2 955
	Production vendue		62 734
	Montant net du chiffre d'affaires		65 689
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		45 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 335 204	1 379 871
	Mécénats	18 155	
Legs, donations et assurances-vie	783 275	291 184	
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 515	68	
Utilisations des fonds dédiés	26 096		
Autres produits	66 630	14 890	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 313 656	1 838 027
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	10 280	6 983
	Variation de stocks	25 390	-3 800
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		37 033
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		6 504
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	650 860	617 403
	Aides financières	681 753	
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 414	11 404
	Salaires et traitements	232 409	245 157
	Charges sociales	88 500	86 944
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	503 365	525 639
	Dotations aux provisions	2 025	2 138
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	907	437 707
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 204 907	1 973 115
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	108 748	-135 088
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

ARSLA

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	22 428	24 944
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		22 428	24 944
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV			
2. Résultat financier (III-IV)		22 428	24 944
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		131 177	-110 143
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	20	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		5 989
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		20	5 989
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	905	154
	Sur opérations en capital	4 955	35 347
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		5 861	35 502
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-5 841	-29 512
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX			3 728
Engagements à réaliser sur ressources affectées X			26 096
Total des produits (I + III + V + IX)		2 336 104	1 872 689
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		2 210 769	2 034 714
EXCÉDENT OU DÉFICIT		125 335	-162 024
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			63 210
Bénévolat			206 180
TOTAL		6 263	269 390
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			63 210
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL		6 263	206 180
TOTAL		6 263	269 390



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

ARSLA

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Montants exprimés en EUR

Ce rapport contient 30 pages

Table des matières

1	Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité	1
1.1	Objet social	1
1.2	Missions sociales réalisées	1
1.3	Description des moyens mis en œuvre	1
2	Faits majeurs de l'exercice	3
2.1	Événements principaux de l'exercice	3
	Événements post-clôture	3
2.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
2.2.1	Présentation des comptes	3
2.2.2	Méthode générale	4
2.2.3	Changement de méthode d'estimation	4
2.2.4	Changement de méthode de présentation	4
3	Informations relatives au bilan	5
3.1	Actif	5
3.1.1	Les immobilisations et les amortissements	5
3.1.2	Stocks	9
3.1.3	Créances	9
3.1.4	Créances reçues par legs ou donations	9
3.1.5	Produits à recevoir	9
3.1.6	Charges constatées d'avance	10
3.2	Passif	10
3.2.1	Fonds propres	10
3.2.2	Fonds dédiés	11
3.2.3	Fonds reportés	11
3.2.4	Provisions pour risques et charges	11
3.2.5	Engagements de retraite et avantages assimilés provisionnés	12
3.2.6	Etat des dettes	12
3.2.7	Détail autres dettes : aides pour la recherche	13
3.2.8	Dettes des legs ou donations	13
3.2.9	Charges à payer	14
3.2.10	Produits constatés d'avance	14
4	Informations relatives au compte de résultat	15
4.1	Ventilation des produits d'exploitation	15
4.2	Ventilation des produits liés au legs	16
4.3	Ventilation de l'effectif moyen	16
4.4	Contributions volontaires en nature	17

4.5	Engagements hors bilan	17
4.5.1	Engagements reçus	17
4.5.2	Engagements donnés	18
4.6	Honoraires du commissaire aux comptes	18
5	Le don en confiance	19
5.1	Remboursement des frais des administrateurs	19
5.2	Remboursement de frais	19
5.3	Rémunération des dirigeants	19
6	Compte de résultat par origine et par destination et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	20
6.1	Définition des missions sociales	20
6.2	Ressources issues de la générosité du public et autres ressources	21
6.3	Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources	21
6.4	Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public	22
6.5	Les immobilisations	23
6.6	Calcul du solde de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice	23
6.7	Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2020	24
6.7.1	Le compte de résultat par origine et par destination	24
6.7.2	Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	26
6.8	Présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2019	27

1 Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

1.1 *Objet social*

L'association dite « Association pour la Recherche sur la Sclérose latérale amyotrophique et autres maladies du motoneurone » a pour buts :

- d'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits,
- de soutenir les recherches sur la Sclérose latérale amyotrophique - dite aussi «Maladie de Charcot» - et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent,
- de promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical,
- de favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences,
- de sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie,
- de solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus,
- De lutter pour une citoyenneté pleine et entière des malades.

1.2 *Missions sociales réalisées*

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante :

- Soutenir gratuitement les malades et les aidant pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

1.3 *Description des moyens mis en œuvre*

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont notamment les suivants :

- Versement de fonds pour la recherche
- Prêt de matériel à titre gracieux auprès des malades nous sollicitant et accompagnement par des ergothérapeutes afin d'apporter une réponse individualisée pour le mieux-être du malade
- Participation au financement des journées « recherche » organisées par la filière
- Proposition de séances de groupes de paroles à destination des aidants proches et à la famille endeuillée
- Accompagnement et formation des bénévoles dans leurs missions d'aide, de sensibilisation et de collecte,
- Mise en place de campagnes promotionnelles et d'évènements nationaux et régionaux pour faire connaître l'association et encourager la générosité du public.

Afin de mener à bien ses missions, l'association dispose des ressources suivantes :

- Produits issus de la générosité du public (cotisations sans contrepartie, dons, legs, mécénat) ;
- Revenus issus de produits liés à la générosité du public (revenus issus de legs, produits financiers, produits des évènements etc) ;
- Subventions ;
- D'autres produits.

2 Faits majeurs de l'exercice

2.1 *Événements principaux de l'exercice*

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, l'association s'est trouvée impactée de la manière suivante :

- Mise en place de procédures spécifiques pour l'accueil et le soutiens aux malades ;
- Annulation de manifestations ;
- Mise en place de procédures de télétravail ou d'activité partielle pour les salariés

Toutefois, cette pandémie et ces décisions ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation de l'association.

Événements post-clôture

L'épidémie de coronavirus et les mesures de confinement décidées par le gouvernement se poursuivent. L'association continue à mettre en place différentes mesures afin de poursuivre son activité.

2.2 *Principes, règles et méthodes comptables*

2.2.1 *Présentation des comptes*

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

2.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des impacts résultant de la première application du règlement ANC n° 2018-06 décrits ci-dessous, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2.3 Changement de méthode d'estimation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.2.4 Changement de méthode de présentation

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

En application de l'obligation prévue par le nouveau règlement, les changements suivants sont appliqués rétrospectivement :

- Les montants inscrits précédemment en compte hors-bilan relatifs aux biens reçus par legs ou donations non encore réalisés ont été reclassés, à l'ouverture de ce premier exercice d'application, dans les comptes de bilan. Cette règle a conduit à recréer à l'actif des biens reçus par legs destinés à être cédés pour un montant de 35K€, des créances reçues par legs pour 100 K€ avec pour contrepartie des fonds reportés pour 135 K€.
- En raison de l'absence de stipulation expresse de la part des légataires et conformément à l'article 212-1 du règlement ANC n°2018-06, les legs comptabilisés précédemment en fonds propres ont été reclassés en report à nouveau pour un montant de 1 225 K€

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Les immobilisations et les amortissements

Règles de valorisation de l'actif

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

3.1.1.1 Immobilisations

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)	
			Sorties	Virements		
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	
	Autres immobilisations incorporelles Total II	97 191	-	1 116	-	96 074
Immobilisations corporelles	Terrains	309 744	-	-	-	309 744
	Constructions	2 821 040	-	-	-	2 821 040
	Install. Tech., mat., outillage	1 772 492	477 938	35 082	-	2 215 348
	Install. générales, ag. Am. divers	43 545	-	-	-	43 545
	Matériel de transport	10 735	-	-	-	10 735
	Mat bur., informatique, mobilier	92 515	10 645	-	-	103 159
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	5 050 070	488 583	35 082	-	5 503 571
	Bien reçus par legs ou donation et destinés à être cédés	0	1 135 000			1 135 000
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	1 169	-	-	-	1 169
	Total IV	1 169	-	-	-	1 169
Total général	5 148 429	1 623 583	36 198	-	6 735 814	

3.1.1.2 Méthode d'amortissement

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Logiciels informatiques : 1 à 3 ans,
- Brevets : 7 ans,
- Agencements, aménagements des terrains : 6 à 10 ans,
- Constructions : 10 à 20 ans,
- Agencement des constructions : 12 ans,
- Matériel et outillage industriels : 5 ans,
- Agencements, aménagements, installations : 6 à 10 ans,
- Matériel de transport : 4 ans,
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans,
- Mobilier : 5 à 10 ans,
- Fauteuil manuel ou électrique : 3 à 5 ans,
- Tablette commande oculaire/souris : 3 à 5 ans.

3.1.1.3 Amortissements

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	84 813	9 421	1 116	93 117
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	474 113	178 223	-	652 336
	Install. Tech., mat., outillage	1 127 675	303 214	30 126	1 400 762
	Install. générales, ag. Am. divers	3 396	2 243	-	5 640
	Matériel de transport	10 697	38	-	10 735
	Mat bur., informatique, mobilier	76 722	10 227	-	86 949
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	1 692 603	493 945	30 126	2 156 422
Total général		1 777 415	503 366	31 243	2 249 539

3.1.1.4 Dépréciation

Néant.

3.1.2 Stocks

Il a été procédé à une sortie des stocks au cours de l'exercice. Le solde des stocks est nul au 31 décembre 2020.

3.1.3 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	1 169	1 169	
DE L' ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	3 403	3 403	
	Créances reçues par legs ou donations	977 603	977 603	
	Autres	27 173	27 173	
Charges constatées d'avance		16 508	16 508	
TOTAL		1 025 856	1 025 856	

3.1.4 Créances reçues par legs ou donations

A la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres. En 2020, les créances reçues par legs ou donations s'élèvent à 977 603 €.

3.1.5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir s'élèvent à 25 421 € au 31 décembre 2020. Ils se composent principalement de fonds encaissés par des notaires concernant des legs et devant être reversés à l'association pour 23 494 €.

3.1.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 16 508 € au 31 décembre 2020 et concernent des charges d'exploitation.

3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Impact nouveau règlement comptable	Augmentation		Diminution		Solde à la fin de l'exercice
			Montant	Dont générosité publique	Montant	Dont générosité publique	
Fonds propres sans droit de reprise	1 123 069	- 862 337	0	0	0	0	260 732
Fonds propres avec droit de reprise	1 420 400	- 363 000					1 057 400
Réserves	2 835 722						2 835 722
Report à nouveau	20 844	1 225 317			162 024	162 024	1 084 137
Résultat de l'exercice précédent	-162 024		162 024	162 024			0
Résultat de l'exercice			125 335	122 429			125 335
Situation nette	5 238 011	-20	287 359		162 024	162 024	5 363 328
Autres fonds propres							
Total	5 238 011	-20	287 359			162 024	5 363 328

Les impacts du règlement comptables ANC n°2018-06 correspondent aux retraitements des fonds propres liés au legs pour 1 225 337 € et au retraitement d'un compte de dette lié au legs pour 20 €.

3.2.2 Fonds dédiés

Montant début	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Fonds dédiés sur subventions	26 096		26 096	0
Autres fonds dédiés				
TOTAL	26 096		26 096	0

3.2.3 Fonds reportés

Les fonds reportés sont comptabilisés quand l'entité n'a pas encore encaissé ou transféré à la clôture les montants correspondants aux legs acceptés en Conseil d'Administration. Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de la réalisation du legs.

Les fonds reportés liés au legs s'élèvent à 2 022 603 € au 31 décembre 2020.

3.2.4 Provisions pour risques et charges

Nature des réserves et provisions	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Provisions pour risques d'emploi				
Autres provisions pour risques				
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 766	2 025		5 791
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour charges				
TOTAL	3 766	2 025		5 791

3.2.5 Engagements de retraite et avantages assimilés provisionnés

Les provisions sont évaluées à 5 791 € et sont comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes.

Les paramètres économiques retenus sont :

- Un taux d'actualisation de 0,33%,
- Un départ prévu, sauf dérogation individuelle, entre 65 et 67 ans.

Ce principe veut que les mêmes règles et procédures comptables soient appliquées chaque année afin que les informations comptables soient comparables.

3.2.6 Etat des dettes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		3 400	-	3 400	
Fournisseurs et comptes rattachés		92 638	92 638		
Dettes des legs ou donations		90 000	90 000		
Dettes fiscales et sociales		40 306	40 306		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		201 409	201 409		
Produits constatés d'avance		-	-		
TOTAL		427 754	424 354	3 400	

3.2.7 Détail autres dettes : aides pour la recherche

Autres dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Dotations 2009	-	-		
Dotations 2011	-	-		
Dotations 2012	-	-		
Dotations 2013	19 000	19 000		
Dotations 2014	5 000	5 000		
Dotations 2015	32 500	32 500		
Dotations 2016	25 009	25 009		
Dotations 2017	3 333	3 333		
Dotations 2018	11 374	11 374		
Dotations 2019				
Dotations 2020	94 727	94 727		
TOTAL	190 943	190 943		

L'engagement hors bilan représente 1 122 K€ au 31 décembre 2020. Les engagements de recherche sont liés à des conventions pluriannuelles avec comme obligation pour le chercheur d'établir des rapports intermédiaires scientifiques et financiers.

3.2.8 Dettes des legs ou donations

A la date d'acceptation par le Conseil d'Administration, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés dans le compte « Dettes des legs ou donations » pour

les dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès, des dettes grevant le bien transférées au bénéficiaire de la donation et de toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'entité s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation. Les dettes des legs ou donations de 2020 s'élèvent à 90 000 € en 2020.

3.2.9 Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 242 366 € dont 39 053 € de dettes fournisseurs, 12 370 € de dettes fiscales et sociales (provision CP, autres charges à payer) et 190 943 € d'autres dettes à payer.

3.2.10 Produits constatés d'avance

Néant.

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation d'un montant de 2,3 M€ en 2020 se répartissent de la façon suivante :

	2020	2019
Ventes de marchandises	1 165	2 955
Locations	35 013	62 155
Dons	1 335 204	1 379 871
Mécénat	18 155	
Libéralités	783 275	291 184
Cotisations	44 375	41 325
Reprises de fonds dédiés	26 096	-
Divers	70 373	60 538
Total	2 313 656	1 838 027

4.2 Ventilation des produits liés au legs

Rubriques	2020
Legs acceptés au cours de l'exercice	1 910 086
Assurances vies encaissées	7 22 724
Ventes de biens reçus par legs	32 964
Reprises de fonds reportés	35 000
VNC des biens reçus par legs cédés au cours de l'exercice	-35 000
Dotations aux fonds reportés	- 1882 499
Total	783 275

4.3 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif salarié de l'ARSLA au 31 décembre 2020 se décompose comme suit :

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	0	
Employés	5	
Total	5	

4.4 Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de contributions bénévoles dont la valorisation est la suivante :

Prestations bénévoles en nature	2020	2019	2018	2017	2016
Nombre d'heures	470	16 250	15 989	16 790	16 890
Valorisations en euros :					
- Masse salariale	4 818	158 600	156 053	163 870	163 326
- Charges sociales	1 445	47 580	46 816	49 161	48 997
Total	6 263	206 180	202 869	213031	212 323

La méthode de calcul de la valorisation des contributions volontaires est :

- Les heures de bénévolat sont valorisées au taux du SMIC horaire. Les charges sociales et fiscales théoriques basées sur ces heures de bénévolat sont fixées à 30% du montant brut valorisé.

Les contributions volontaires sont constituées :

- De bénévoles assurant la représentation de l'association sur le terrain, la gestion des dons, la gestion des prêts de matériels, la ligne d'écoute... ;
- Des membres du conseil d'administration ;
- Des membres du conseil scientifique ;
- Des membres du comité qualité de vie et aides techniques.

4.5 Engagements hors bilan

4.5.1 Engagements reçus

4.5.1.1 Engagements prévisionnels concernant les legs

Un legs pour un montant estimé à 40 K€ fait l'objet d'un litige et n'a pas été intégré aux actifs liés au legs.

4.5.2 Engagements donnés

4.5.2.1 Engagements concernant les conventions de recherche

Le montant de l'engagement concernant les conventions de recherche représente au total 1 122 K€.

4.5.2.2 Engagements concernant la convention de recherche PULSE

Le montant total de l'engagement hors bilan représente 525 K€ au 31 décembre 2020.

4.6 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes au titre du contrôle légal des comptes 2020 pris en charge dans l'exercice s'élève à 17 597 € et se ventile comme suit :

	Montant
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	9 797
Au titre d'autres prestations	7 800
Honoraires totaux	17 597



5 Le don en confiance

5.1 *Remboursement des frais des administrateurs*

Le montant des frais de remboursement des administrateurs est de 1 833 euros pour la présidente et de 670 euros pour les autres administrateurs correspondant essentiellement aux frais de déplacement.

5.2 *Remboursement de frais*

Le montant des remboursements des frais de la directrice est de 18 566 euros. Il correspond à des frais de déplacement d'elle-même et de membres de l'association et à des achats de matériel pour l'association.

5.3 *Rémunération des dirigeants*

Information sur la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 : les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association ARSLA sont le président, et les deux vice-présidents. Ils ne perçoivent aucune rémunération de l'association.

Information sur les cinq plus hautes rémunérations : l'association ayant uniquement 6 salariés ne souhaite pas communiquer sur cette donnée par respect envers son équipe

6 Compte de résultat par origine et par destination et compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

L'ARSLA fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Le compte de résultat par origine et par destination (CROD) et compte d'emploi annuel des ressources issues de la générosité du public (CER) sont présentés ci-après. Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CROD et du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

6.1 Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, l'ARSLA a pour but :

- D'apporter un soutien aux patients et à leur famille, dans le respect des diversités, des situations et des souhaits ;
- De soutenir les recherches sur la Sclérose Latérale Amyotrophique – dite aussi « maladie de Charcot » – et les autres maladies du motoneurone, et d'encourager toutes les initiatives engagées contre ces maladies et les handicaps qu'elles entraînent ;
- De promouvoir la réflexion et la collaboration avec le corps médical et scientifique ;
- De favoriser les échanges et les projets communs avec toutes les autres associations luttant contre les maladies neurologiques et leurs conséquences ;
- De sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie ;
- De solliciter le concours des pouvoirs publics et du secteur privé en vue de la réalisation des objectifs définis ci-dessus.

Les missions sociales se déclinent plus précisément de la façon suivante afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs :

- Soutenir les malades et les aidant pour une meilleure qualité de vie : mise à disposition d'aides techniques, soutien psychologique et écoute, aide sociale et juridique et formation des aidants familiaux et professionnels ;
- Accélérer et promouvoir la recherche par le soutien et le financement de programmes de recherche ;
- Sensibiliser, communiquer et faire connaître la maladie.

6.2 Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent de :

- cotisations sans contrepartie .
- dons, legs et mécénat : Dons manuels, legs et assurances vies, mécénat.
- autres produits liés à la générosité du public : produits financiers, produits de cession des immobilisations issues de la générosité publique (legs ou donations), produits liés à la gestion du patrimoine immobilier issu de legs ou donations .

Les ressources hors générosité publique sont toutes les ressources de l'ARSLA à l'exclusion de celles issues de la générosité publique.

Elles se composent notamment à ce jour :

- De subventions publiques,
- De contributions financières sans contrepartie
- D'autres produits divers.

6.3 Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon trois rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

Les coûts directs sont affectables aux rubriques dès leur comptabilisation. Ils recouvrent :

- Pour les missions sociales : coûts des dépenses directes des missions sociales,
- Pour les frais de recherche de fonds : coûts directs des opérations d'appel à générosité et de recherche de fonds privés,
- Pour les frais de fonctionnement : ensemble des autres coûts, hors coûts répartis.

Les coûts indirects sont composés des coûts complets de personnels, répartis par clé individuelle en fonction des missions de chaque salarié. Ils comprennent :

- Salaires + charges sociales, taxes et assimilées,
- La répartition des coûts liés à la communication répartis entre missions sociales (plaidoyer) et frais de recherche de fonds (appels aux dons).

Tableau de passage entre les charges par nature et les emplois

Tableau de réconciliation entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	VNC de cessions réintégrées en autres produits	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources						
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes								
Achats de marchandises	10 280				-		-					10 280
Variation de stock	25 391				-		-					25 390
Autres achats et charges externes	395 184				167 917		87 759					650 860
Aides financières versées	-	681 754			-		-					681 753
Impôts, taxes et versement assimilés	1 941				430		7 043					9 414
Salaires et traitements	155 020				34 317		43 072					232 409
Charges sociales	59 031				13 068		16 402					88 500
Dotations aux amortissements et provisions	471 765				8 175		23 426					503 365
Dotations aux provisions	-				-		-	2 025				2 025
Reports en fonds dédiés	-				-		-					
Autres charges	3				1 225		320					907
Charges financières	-				-		-					
Charges exceptionnelles	-				-		906		4 955			5 861
Participations des salariés aux résultats	-				-		-					
Impôt sur les bénéfices	-				-		-					
TOTAL	1 118 615	681 754	0	0	225 131	0	178 287	2 025	4 955	0	0	2 210 764

6.4 Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- Missions sociales,
- Frais d'appel des fonds,
- Frais de fonctionnement.

6.5 Les immobilisations

Les immobilisations acquises sont prioritairement financées par les ressources issues de la générosité du public affectées à l'achat d'aides techniques et de matériel de compensation de l'handicap, ou non affectées. Leur montant s'élève en 2020 à 488 K€.

Pour les acquisitions significatives, un plan de financement est présenté afin d'identifier la quote-part des ressources issues de la générosité publique utilisée pour financer leur acquisition. En 2020, aucune immobilisation significative n'a été identifiée.

Les immobilisations reçues par voie de legs et de donation ne figurent pas dans le compte d'emploi des ressources conformément au règlement CRC 2008-12.

6.6 Calcul du solde de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice

L'application du règlement ANC n°2018-06 a nécessité la mise en place d'un calcul afin de redéfinir le solde de ressources liées à la générosité du public en début d'exercice. Ce calcul a été effectué en conformité avec l'article 432-19 précisant que « le montant des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés est égal au solde des fonds propres disponibles collectés auprès du public, sous déduction de la quote-part des valeurs nettes comptables des immobilisations ou fractions d'immobilisations financées par ces ressources sur les exercices antérieurs. »

En raison du modèle économique de l'association, il a été considéré que les fonds propres, à l'exception des fonds associatifs, étaient constitués de ressources issues de la générosité du public et que les immobilisations ont été financées par des fonds issus de la générosité du public. Ainsi, le solde de ressources issues de la générosité du public a été calculé de la façon suivante :

Total des fonds propres	5 238 011
Fonds associatifs	260 732
Fonds propres liés aux legs	2 282 737
Réserves	2 835 722
Report à nouveau	20 845
Résultat 2019	-162 024
Fonds propres GP	4 977 280
VNC des immobilisations	3 371 014
Subventions d'investissement	0
Emprunts	0
Solde disponible	1 606 266

6.7 **Présentation du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2020**

En application de l'article 611-2 du règlement ANC n°2018-06, l'association a fait le choix de ne pas présenter de colonne comparative au titre de 2019. Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 est présenté en partie 6.8.

6.7.1 **Le compte de résultat par origine et par destination**

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2020		Exercice précédent	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie	44 375	44 375		
Dons, Legs et Mécénat				
Dons manuels	1 335 204	1 335 204		
Mécénat	18 155	18 155		
Legs, Donations et assurances vies	783 275	783 275		
Autres produits liés à la générosité du public	119 112	119 112		
2. Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie	-			
Parrainage d'entreprise	-			
Contributions financières sans contre partie	-			
Autres produits non liés à la générosité du public	4 932			
3. Subventions et autres concours publics	-			
4. Reprises sur provisions et dépréciations	-			
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	26 097			
TOTAL	2 331 149	2 300 121	-	-
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	1 118 616	1 092 519		
Versement à d'autres organismes	681 754	681 754		
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	225 132	225 132		
Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de Fonctionnement	178 287	178 287		
4. Dotation aux provisions et dépréciations	2 025	-		
5. Impôts sur les bénéfices	-	-		
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	-	-		
TOTAL	2 205 814	2 177 692	-	-
EXCEDENT OU DEFICIT	125 336	122 429	-	-

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2020		Exercice précédent	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	6 263,00	6 263,00		
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3. Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	6 263,00	6 263,00	0,00	0,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	6 263,00	6 263,00		
TOTAL	6 263,00	6 263,00	0,00	0,00



6.7.2 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR ORIGINE	31/12/2020	Exercice précédent	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2020	Exercice précédent
1. Missions sociales	1 774 273		Ressources de l'exercice		
Réalisées en France			1. Ressources liées à la générosité du public	2 300 121	
Actions réalisées par l'organisme	1 092 519		Cotisations sans contrepartie	44 375	
Versement à d'autres organisations	681 754		Dons, legs et mécénats		
Réalisées à l'étranger			Dons manuels	1 335 204	
Actions réalisées par l'organisme			Mécénat	18 155	
Versement à d'autres organisations			Legs, Donations et assurances vies	783 275	
2. Frais de recherche de fonds	225 132		Autres ressources liées à la générosité du public	119 112	
Frais d'appel à la générosité du public	225 132				
Frais de recherche d'autres ressources	0				
3. Frais de fonctionnement	178 287				
TOTAL DES EMPLOIS	2 177 692		TOTAL DES RESSOURCES	2 300 121	
Dotations aux provisions et dépréciations	0		Reprise sur provisions et dépréciations		
Report en fonds dédiés de l'exercice	0		Utilisations de fonds dédiés antérieurs		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	122 429		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	
TOTAL			TOTAL	2 300 121	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 606 266	
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	122 429	
			Investissements ou désinvestissement nets liés à la générosité du public	-452 384	
			DAP immo financées par la GP	472 123	
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 748 434	

	31/12/2020	Exercice précédent	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2020	Exercice précédent
1. Contributions volontaires aux missions sociales			Ressources de l'exercice		
Réalisées en France			1. Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées à l'étranger			Bénévolat	6 263,00	
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Prestations en nature		
3. Contributions volontaires au fonctionnement	6 263,00		Dons en nature		
TOTAL	6 263,00		TOTAL	6 263,00	

6.8 Présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public pour l'exercice 2019

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2020 a été établi selon le présent règlement alors que le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2019 avait été établi selon le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations modifiant le règlement du Comité de la réglementation comptable n° 99-01.

Les principaux changements correspondent aux éléments suivants :

- Le calcul des ressources reportées liées à la générosité du public tel que décrit au paragraphe 6.6
- La définition des ressources liées à la générosité du public tel que décrit au paragraphe 6.2

EMPLOIS	Affectation par emplois des ressources		RESSOURCES	Ressources collectées sur N - compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
	Emplois de N - compte de résultat (1)	collectées auprès du public utilisées sur N (3)			
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DE PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		1 080 754
I - MISSIONS SOCIALES *	1 516 187	1 516 187	I - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 713 678	1 713 678
I.1. Réalisées en France	1 516 187	1 516 187	I.1. Dans et legs collectés	1 671 060	1 671 060
- Actions réalisées directement	1 516 187	1 516 187	- Dons manuels non affectés	993 228	993 228
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	386 648	386 648
			- Legs et autres libéralités non affectés	291 184	291 184
			- Legs et autres libéralités affectés	-	-
I.2. Réalisées à l'étranger					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
- Actions réalisées directement					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	266 703	266 703	I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	42 618	42 618
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	266 703	266 703			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	223 589	223 589	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	39 688	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	45 000	
			4 - AUTRES PRODUITS	70 595	
T3	2 006 480	2 006 480			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 006 480		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 868 961	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 138		II - REPRISES DES PROVISIONS	-	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	26 097		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	3 728	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		3 728
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	162 025	
V - TOTAL GÉNÉRAL	2 034 714		VI - TOTAL GÉNÉRAL	2 034 714	2 798 160
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		455 042			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements** des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		477 613			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 983 909	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 983 909
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		814 251
			EVOLUTION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	14 370		Bénévolat	206 180	
Frais de recherche de fonds	48 840		Prestations en nature	63 210	
Frais de fonctionnement et autres charges	206 180		Dons en nature		
Total	269 390		Total	269 390	

* ou dépenses opérationnelles

** et de la VNC des immobilisations cédées, financées par la GP